

Bande d'aide à l'orientation spéciale voirie

Réf : BAO4VOBA

Bande d'aide à l'orientation antidérapante.

- Bandes de guidage 4 nervures à coller, conformes à la norme NF P 98-352 en pose "simple bande".
- Très grande résistance aux UV et très antidérapant, évitant les risques de glissades par temps de pluie.
- A coller avec la colle PU 505.

Caractéristiques techniques

Coloris : Blanc

Dim. : L 625 x l 220 mm



- **La norme NF P98-352 stipule que :**
- « Dans les parties extérieures des ERP de toute catégorie et à l'intérieur des ERP de catégorie 1 et 2 : Le module comporte 3 ou 4 nervures.
- **Dispositif simple bande** : chaque module formant le dispositif comprend 4 nervures. La largeur minimale du module est de 210 mm.
- **Dispositif double bande** : chaque module formant le dispositif comprend 3 nervures minimum. La largeur minimale du module est de 150 mm.
- La longueur minimale du module est de 400 mm. »
- « [...] à l'intérieur des ERP de catégorie 3 à 5 :
- Le module comporte 3 ou 4 nervures au minimum. La largeur minimale du module est de 150 mm.
- Dispositif simple bande : chaque module formant le dispositif comprend 4 nervures.
- Dispositif double bande : chaque module formant le dispositif comprend 3 nervures minimum.
- La longueur minimale du module est de 300 mm.
- Des motifs de surface sur le module sont autorisés de hauteur comprise entre 0 mm et 0,6 mm. »
- **Pour être en conformité :**
- **Si un rail de guidage 3 nervures** est déjà installé, complétez avec un 2ème rail 3 nervures en le positionnant parallèlement au 1er rail, à une distance de 37 à 50 cm. Cet ensemble de guidage « double bande » doit être libre de tout obstacle.
- **Dans le cas d'une nouvelle installation**, préférez la pose d'un rail de guidage 4 nervures, plus simple et plus économique.